



Chaudière collective/cumulus individuel

Par **phisso**, le **29/05/2010 à 14:30**

Bonjour, rnrnNous sommes propriétaires de 2 appartements dans la même maison. rnAu total il y a 8 propriétaires, nous compris (mon ami et moi). rnNous souhaitons garder la chaudière commune, uniquement pour le chauffage, et installer des cumulus dans chaque appartement, pour ce qui concerne la distribution d'eau chaude et d'eau froide. rnUn des propriétaires n'est pas d'accord, par rapport au coût et aux travaux que ça occasionne. rnrnQuels sont nos recours? rnEst-ce la majorité? les millièmes entrent-ils en compte? rnOu est-ce l'unanimité? rnEn clair, que doit-on faire? sachant qu'auparavant, nous avons toujours pu nous arranger, mais cette fois ça commence à faire la pagaille?!?! rnrnMerci d'avance

Par **amajuris**, le **30/05/2010 à 10:54**

bonjour, rnvous êtes en copropriété avec des assemblées générales annuelles et un syndic. rnla suppression de l'eau chaude collective nécessitait auparavant l'unanimité. rnmais aujourd'hui la modification du chauffage est considérée comme une amélioration et se vote à la double majorité de l'article 26. rncordialement

Par **phisso**, le **30/05/2010 à 18:13**

Ok merci beaucoup pour la rapidité de la réponse. rnrncordialement